

FICHE DE POSTE – INFIRMIER-E EN PRATIQUE AVANCEE– PÔLE EHPAD-USLD

Elaborée par : V. MEYNIER

Cadre supérieur de santé

Date de Création : MAI 2023

Validée par : Docteur F. WONE Médecin coordonnateur
T. BUISSON - Directeur des Soins

Date de mise à jour : Avril 2026

CADRE STATUTAIRE

Filière : Soins

Catégorie : A

Corps : des Auxiliaires Médicaux exerçant en pratique avancée

Grade : Auxiliaire Médical exerçant en pratique avancée

oignante

Site : Centre Hospitalier de Périgueux

Pôle : EHPAD-USLD

Centre de responsabilité :

Unités du pôle

Horaires et rythme de travail : 7h36/jour

9h00/16h36 ou forfait jour

Lundi à vendredi

REPERTOIRE DES METIERS DE LA

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE (RMFPH)

Famille : Soins Infirmiers

Sous-famille : Infirmiers en Pratique avancée

Code métier : 05C10

POSITIONNEMENT DU POSTE

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

- Coordonnateur général des Activités de Soins
- Directeur des Soins
- Cadre Supérieur de Pôle

LIAISONS FONCTIONNELLES

- Médecin coordonnateur et médecins traitants
- L'ensemble des cadres de santé du pôle EHPAD-USLD
- Personnel médical et paramédical intervenant au sein du pôle EHPAD-USLD
- Services supports et réseaux

MISSIONS ET ACTIVITES

L'Infirmier en pratique avancée (IPA) participe à la prise en soins globale des résidents dont le suivi lui est confié par un ou des médecins et dans le cadre d'un protocole d'organisation signé par le ou les médecins et l'IPA

Missions de coordination du parcours du résident

Missions d'évaluation des pratiques professionnelles et de formation

MISSIONS SPECIFIQUES

ACTIVITES SPECIFIQUES

1. Activités Cliniques (80% de l'activité IPA)

- Evaluer cliniquement le résident dans son ensemble. Réaliser l'EGS selon les profils de résidents
- Recueillir, interpréter et synthétiser les données issues de l'examen clinique et de l'EGS
- Prescrire et évaluer les bilans paracliniques de suivi dans son domaine d'intervention (orientation vers un professionnel si besoin)
- Renouveler ou adapter les posologies des traitements, les dispositifs médicaux et le matériel
- Alerter le médecin de toutes situations identifiées à risque
- Coordonner, en collaboration avec le médecin, la mise en œuvre des traitements
- Planifier et coordonner le suivi du patient
- Elaborer un plan de soins personnalisé, en collaboration avec le médecin traitant
- Participer à l'organisation du travail en équipe
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer les actions de prévention et d'éducation thérapeutique (avec attention particulière à l'aidant et l'entourage)
- Tracer l'activité dans le dossier patient

2. Autres activités (20% de l'activité IPA)

- Initier, proposer et participer à la mise en œuvre des actions d'évaluations et d'amélioration des pratiques professionnelles
- Initier, proposer et participer à la mise en œuvre de sensibilisation des équipes et d'actions pédagogiques de terrain
- Favoriser la diffusion et l'application des bonnes pratiques gériatriques auprès des équipes
- S'engager dans la démarche qualité en s'appuyant sur les référentiels des EHPAD (HAS, Pathos, GIR, DARI, ...)
- Mener des travaux de recherche et une veille documentaire
- Initier, proposer et participer à la mise en œuvre d'actions de questionnement éthique

COMPETENCES/APTITUDES REQUISES

Compétences attendues

- Analyser et évaluer les situations cliniques des patients confiés et maîtriser les outils d'évaluation clinique validés
- Prendre des décisions complexes dans le domaine des soins, dans le respect du droit du patient, de l'éthique professionnelle et du code de déontologie de la profession
- Evaluer, renouveler et adapter les prescriptions dans son domaine de compétence
- Renseigner le dossier patient et assurer la traçabilité
- Savoir utiliser les outils d'évaluation des pratiques professionnelles
- Gérer une veille documentaire
- Mener des travaux de recherche
- Former et tutorer des professionnels de santé
- Maîtriser l'outil informatique.

Aptitudes requises

- Collaborer au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans le respect de son domaine de compétence
- Sens de l'organisation et de la rigueur professionnelle
- Témoigner d'une démarche de Leadership clinique infirmier
- Capacité d'adaptation au changement
- Ouverture d'esprit, écoute et capacités d'adaptation aux situations diverses
- Esprit d'initiative de créativité et autonomie professionnelle
- Positionnement dans le respect de la confidentialité et du secret professionnel

FORMATIONS/QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée en pathologies chroniques stabilisées
- Expérience souhaitée

OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES

- Se conformer aux articles du CSP relatifs à l'exercice en pratiques avancées (Art. R4301-1 et suivants), au code de déontologie de la profession et aux dispositions prévues par le règlement intérieur de l'établissement.

